



« Rendre la situation socialement supportable »



© Heilsarmee Flüchtlingshilfe / Libre de droits

Communiqué de presse concernant le licenciement de 126 collaborateurs de l'Aide aux réfugiés de l'Armée du Salut.

L'Armée du Salut doit donner un préavis de licenciement à 126 employés dans le domaine de l'Aide aux réfugiés, à partir du 30 juin 2020. Les licenciements sont une conséquence de la nouvelle attribution des contrats de prestation dans le domaine de l'asile et des réfugiés dans le canton de Berne.

La Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP) du canton de Berne a redistribué les mandats de prestation dans le cadre du projet de restructuration du domaine de l'asile et des réfugiés dans le canton de Berne (NA-BE), en avril 2019. L'Armée du Salut n'a obtenu de contrat en tant que partenaire du canton pour aucune des cinq régions. Elle continuera à exploiter les logements collectifs de la région Ville de Berne et agglomération, en tant que partenaire de la ville de Berne.

Bien préparée

L'Armée du Salut a été jusqu'à présent le principal partenaire du canton dans le domaine de l'asile. Elle a récemment exploité sept établissements d'hébergement collectif. L'Aide aux réfugiés de l'Armée du Salut a pris en charge jusqu'à 2835 clients, qui sont hébergés dans des appartements privés et des logements collectifs. Elle employait 164 personnes dans le service d'Aide aux réfugiés.

À la suite de la réaffectation des contrats dans le domaine de l'asile et des réfugiés, une réduction du nombre de places d'emploi est inévitable. L'Armée du Salut met tout en œuvre pour rendre la situation actuelle socialement aussi acceptable que possible pour toutes les parties concernées. Les suppressions d'emplois imminentes ont été annoncées plusieurs mois à l'avance et préparées en conséquence. L'Armée du Salut s'est très rapidement entretenue avec les nouveaux partenaires régionaux, afin que la plupart des employés de l'Armée du Salut qui apportent leur expérience dans le secteur de l'asile puissent y être transférés.

Jusqu'à la fin de son mandat et à l'avenir, l'Armée du Salut continuera à assurer la même qualité d'accompagnement et de soutien aux personnes dans le besoin, en particulier dans cette situation d'urgence causée par le coronavirus.

Contact : Lukas Flückiger, responsable de l'Aide aux réfugiés | Tél. +41 (0)31 380 18 85 | lukas.flueckiger@armeedusalut.ch

Auteur

Aide aux réfugiés de l'Armée du Salut

Publié le

23.3.2020